

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

10 ans après l'introduction du choléra en Haïti, les victimes demeurent dans l'attente des mesures d'assistance

Port-au-Prince, le 20 octobre 2020 - Avocats sans frontières Canada joint sa voix à celle des victimes du choléra et réclame la mise en place de mesures d'assistance axées sur leurs besoins, priorités et droits.

Dix ans jour pour jour après l'introduction du choléra en Haïti, les victimes ne bénéficient pas d'une assistance adéquate, en particulier dans le contexte actuel de pandémie, ni d'un espace de consultation permettant de partager leurs points de vue sur les décisions prises qui les concernent.

« L'heure est venue pour un dialogue franc et transparent entre les victimes et les autres parties prenantes afin de garantir la reconnaissance et la jouissance de leurs droits. Dix ans après le début de l'épidémie de choléra, il est plus que temps que les victimes soient informées, écoutées, qu'elles soient au cœur de tous les processus décisionnels les concernant. Et, surtout, qu'on réponde enfin à leur principale demande : des mesures d'aide », affirme Maître Pascal Paradis, directeur général d'Avocats sans frontières Canada (ASFC).

Le 21 octobre 2020, des associations de victimes du choléra organisent, en partenariat avec ASFC, une commémoration à Port-au-Prince. Ensemble, elles souligneront la mémoire des dizaines de milliers de victimes qui sont décédées, ainsi qu'une pensée particulière pour les près de 820 000 Haïtiens ayant contracté la maladie. Ce sera l'occasion d'entendre la voix des victimes, d'encourager les décideurs à les remettre au cœur des décisions, ainsi qu'à faire un bilan des 10 dernières années.

Les victimes doivent être au cœur du processus

Malgré l'engagement pris par le Secrétaire général de l'ONU de « consulter les victimes, leurs familles et les communautés dans le cadre de la mise au point du dispositif », les consultations limitées menées par l'ONU n'ont pas permis aux victimes les plus affectées par le choléra de se faire entendre.

C'est pourquoi ASFC, en collaboration avec l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED), a mené une enquête auprès des victimes du choléra et d'experts haïtiens et internationaux et a étudié la faisabilité d'une approche individuelle d'assistance pour les personnes les plus affectées par l'épidémie.

« L'étude recommande aux principales parties prenantes de répondre aux priorités, aux besoins et aux préoccupations des victimes du choléra - particulièrement ceux des femmes et des enfants - à tout moment et à toutes les étapes, notamment dans la mise en place de toute forme d'assistance. Elle recommande également de mettre en œuvre des stratégies proactives visant à favoriser la participation des femmes et des enfants ainsi que la prise en compte de leurs besoins spécifiques découlant de l'impact différencié

du choléra sur elles », précise Maître Appolinaire Fotso, chef de mission d'ASFC. ([Étude complète accessible ici](#))

ASFC encourage la mise en place d'un mécanisme de dialogue franc, transparent et soutenu avec les victimes, leurs familles et les membres de la communauté affectés par le choléra. Ce dialogue permettra de dégager des mesures d'assistance concrètes et réalistes qui répondent réellement aux droits, besoins, et priorités des victimes. Elle appelle en ce sens l'ONU et l'État haïtien à jouer un rôle proactif dans la mise en place d'un processus transparent et rigoureux de consultation et de participation active des victimes dans les processus décisionnels sur la mise en œuvre de mesures d'assistance.

À propos

Avocats sans frontières Canada (ASFC) est active en Haïti depuis 2005 afin de renforcer l'accès à la justice des personnes en situation de vulnérabilité. Depuis 2017, l'organisation met en œuvre le programme [Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti](#) (AJULIH) d'une durée de cinq ans.

Contacts

Taïna Noster, agente de communications et de plaidoyer, Haïti
taïna.noster@asfcanda.ca, + 509 34 27 13 39

Emilie Simard, Directrice des communications et engagement du public, Québec
emilie.simard@asfcanda.ca, +1. 418 907-2607